

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 13 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 février à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 14

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Christine Robin

Nans Perrin donne procuration à

Date de convocation : 6 février 2025

Secrétaire de séance : Fabien Plasson

OBJET : Subvention DSEC

A la suite des intempéries du 17 et 18 octobre 2024, l'État déploie progressivement son dispositif de soutien aux collectivités touchées par les inondations via la DSEC (dotation de solidarité pour événements climatiques). L'instruction de la DSEC est coordonnée à l'échelle régionale par une mission de l'Inspection générale de l'administration et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable.

Nous avons sollicité cette subvention pour les travaux suivants :

- Les opérations d'urgence pour un montant de 214 423,55 €
- Les opérations hors urgence pour un montant de 635 640 €

Ces montants comprennent des travaux sur la voirie, l'eau et l'assainissement.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à faire ces demandes de subvention

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Fabien Plasson

